États financiers semestriels non audités – 2020 Au 30 juin 2020 et pour le semestre clos à cette date



Next Edge Bio-Tech Plus Fund États financiers semestriels non audités 30 juin 2020

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière	2
Rapport d'examen intermédiaire de l'auditeur indépendant	3
États de la situation financière	4
États du résultat global	6
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	8
Tableaux des flux de trésorerie	9
Inventaire du portefeuille	10
Notes des états financiers	14
Renseignements généraux	29

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire») est responsable des états financiers et de toute l'information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Next Edge Capital Corp. à titre de gestionnaire et fiduciaire. Ils ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôle interne afin de fournir l'assurance que les actifs sont protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et de produire des livres comptables fiables pour la préparation de l'information financière. Les systèmes de contrôle interne permettent à la direction de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'intégrité des états financiers.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est responsable de gérer les activités du Fonds dans l'intérêt supérieur des porteurs de parts.

Respectueusement,

21 8th

Toreigh N. Stuart Chef de la direction David Scobie Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp. Le 28 août 2020

Rapport d'examen intermédiaire de l'auditeur indépendant

Au gestionnaire de :

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Conformément à notre lettre-mission datée du 24 août 2020, nous avons procédé à l'examen intermédiaire de l'état de la situation financière du **Next Edge Bio-Tech Plus Fund** (le «Fonds») au 30 juin 2020, et de l'état du résultat global, de l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et du tableau des flux de trésorerie pour le semestre clos le 30 juin 2020. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction.

Notre examen intermédiaire a été réalisé selon les normes généralement reconnues du Canada pour un examen d'états financiers intermédiaires réalisé par l'auditeur de l'entité (un «examen intermédiaire»).

L'étendue d'un examen intermédiaire est considérablement moindre que celle d'un audit, dont l'objectif est l'expression d'une opinion sur les états financiers. Par conséquent, nous n'exprimons pas une telle opinion. Un examen intermédiaire ne fournit pas l'assurance que nous relèverons en partie ou en totalité les éléments importants qu'un audit pourrait mettre en lumière.

Au cours de notre examen intermédiaire, nous n'avons pris connaissance d'aucune modification significative qu'il serait nécessaire d'apporter aux présents états financiers intermédiaires pour que ceux-ci soient conformes à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34»).

Nous avons précédemment audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, l'état de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2019, ainsi que l'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date (non joints au présent rapport). Nous avons exprimé, dans notre rapport daté du 30 mars 2020, une opinion non modifiée sur ces états financiers. À notre avis, les informations figurant dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 sont présentées fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, par rapport aux états financiers desquels elles sont tirées.

Le présent rapport est uniquement destiné à informer la direction et à être utilisé par cette dernière afin de l'aider à s'acquitter de son obligation réglementaire de procéder à une revue des états financiers, et il ne doit être utilisé à aucune autre fin. Nous nous dégageons de toute responsabilité envers les tiers qui pourraient s'appuyer sur ce rapport. En outre, le présent rapport sur les éléments relevés lors de notre examen des états financiers semestriels de 2020 est un sous-produit de notre examen. Notre examen n'a pas permis nécessairement de déceler tous les éléments susceptibles d'intéresser les responsables de la gouvernance aux fins de l'exercice de leurs responsabilités.

Ernst & young s.r.l./s.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada Le 28 août 2020 Comptables professionnels agréés Experts-comptables autorisés



Next Edge Bio-Tech Plus Fund États de la situation financière (non audité)

Aux	Notes	30 juin 2020	31 décembre 2019
ACTIF			
Actifs courants			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		9 531 708	10 010 555
Trésorerie		1 084 517	820 959
Souscriptions à recevoir		-	22 999
Montant à recevoir pour la vente de placements		336 205	-
Intérêts à recevoir et autres créances		203 764	362
		11 156 194	10 854 875
PASSIF			
Passifs courants		400.040	
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		168 643	63 638
Montant à payer pour l'achat de placements		254 286	77 091
Frais de gestion à payer	9, 10	9 641	9 310
TVH à payer		3 322	4 708
Charges à payer		35 933	56 317
		471 825	211 064
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		10 684 369	10 643 811
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
par catégorie		0.040.700	0.550.444
Catégorie A		3 313 702	3 552 141
Catégorie A1		1 095 659	1 209 024
Catégorie F1		5 479 287 795 721	5 013 698
Catégorie F1		10 684 369	868 948 10 643 811
		10 00- 000	10 0-10 011

Next Edge Bio-Tech Plus Fund États de la situation financière (non audité) (suite)

Aux	Notes	30 juin 2020	31 décembre 2019
Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie			
Catégorie A	7	460 463	474 057
Catégorie A1	7	137 892	147 246
Catégorie F	7	698 757	617 809
Catégorie F1	7	95 166	101 091
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Catégorie A		7,20	7,49
Catégorie A1		7,95	8,21
Catégorie F		7,84	8,12
Catégorie F1		8,36	8,60

Approuvé par Next Edge Capital Corp.

22 8th

Toreigh N. Stuart Chef de la direction

David Scobie Chef de l'exploitation

Next Edge Bio-Tech Plus Fund États du résultat global (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	Notes	2020	2019
Produits			
Revenu d'intérêts aux fins de distribution		4 178	11 626
Dividendes		-	8 440
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets		5 497	(9 839)
Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements		78 198	(800 909)
Variation nette de la (moins-value) plus-value latente des placements	6	(6 926)	3 774 409
Total des produits		80 947	2 983 727
Observed			
Charges		000 045	404 404
Coûts de transaction	0.40	229 845 71 301	191 121 115 677
Frais de gestion Frais d'administration	9, 10	47 194	113077
Honoraires d'audit		32 516	- 15 172
Honoraires d'addit Honoraires du comité d'examen indépendant	10	29 932	13 172
Honoraires du conflie d'examen indépendant Honoraires juridiques	10	24 241	25 085
Taxe de vente harmonisée		16 936	8 806
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts		9 350	10 338
Droits de garde		1 750	1 800
Charges liées au prêt de titres		342	1 132
<u>- J </u>		463 407	382 957
Moins : charges prises en charge par le gestionnaire		-	(77 515)
Total des charges		463 407	305 442
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs			
de parts rachetables		(382 460)	2 678 285
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs			
de parts rachetables par catégorie			
Catégorie A		(137 358)	932 126
Catégorie A1		(42 280)	273 531
Catégorie F		(175 004)	1 207 650
Catégorie F1		(27 818)	264 978
		(382 460)	2 678 285

Next Edge Bio-Tech Plus Fund États du résultat global (non audité) (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin	Notes	2020	2019
Nombre moyen de parts en circulation			
Catégorie A		464 896	548 991
Catégorie A1		142 152	159 444
Catégorie F		630 590	730 001
Catégorie F1		97 114	145 957
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Catégorie A		(0,30)	1,70
Catégorie A1		(0,30)	1,72
Catégorie F		(0,28)	1,65
Catégorie F1		(0,29)	1,82

Next Edge Bio-Tech Plus Fund États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2020	2019
		_
Catégorie A	0.550.444	5 000 040
Au début de la période	3 552 141	5 039 649
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs	((0-0-0)	
de parts rachetables liée à l'exploitation	(137 358)	932 126
Produit de l'émission de parts	355 300	163 592
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(456 381)	(1 528 958)
À la fin de la période	3 313 702	4 606 409
Catégorie A1		
Au début de la période	1 209 024	1 439 380
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs	1 200 02 1	1 100 000
de parts rachetables liée à l'exploitation	(42 280)	273 531
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(71 085)	(113 905)
À la fin de la période	1 095 659	1 599 006
7.14 III 40 14 portous	1 000 000	
Catégorie F		
Au début de la période	5 013 698	6 388 186
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs		
de parts rachetables liée à l'exploitation	(175 004)	1 207 650
Produit de l'émission de parts	1 424 913	609 939
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(784 320)	(1 151 256)
À la fin de la période	5 479 287	7 054 519
0.1/		
Catégorie F1	222.242	4 070 070
Au début de la période	868 948	1 370 670
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs		
de parts rachetables liée à l'exploitation	(27 818)	264 978
Produit de l'émission de parts	13 475	12 059
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(58 884)	(146 812)
À la fin de la période	795 721	1 500 895

Next Edge Bio-Tech Plus Fund Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs		
de parts rachetables	(382 460)	2 678 285
de parts radifetables	(302 400)	2 070 200
Ajustements afin de rapprocher (la diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts et les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Produit de la vente de placements	14 265 294	20 517 947
Achat de placements	(13 769 180)	(18 633 593)
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(5 497)	9 839
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements et		
des dérivés	6 926	(3 774 409)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée à la vente de placements et		
de dérivés	(78 198)	800 909
Augmentation des intérêts à recevoir et autres créances	(203 402)	(959)
Diminution des dividendes à recevoir	-	2 520
Diminution des autres créditeurs et des charges à payer	(21 439)	(107 414)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(187 956)	1 493 125
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	4 040 007	000.070
Produit de l'émission de parts rachetables	1 816 687	826 078
Montant versé au rachat de parts rachetables	(1 370 670)	(2 863 268)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	446 017	(2 037 190)
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	5 497	(9 839)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	263 558	(553 904)
Trésorerie au début de la période	820 959	1 [`] 818 310 [´]
Trésorerie à la fin de la période	1 084 517	1 264 406
La trésorerie comprend :		
Fonds en banque	1 084 517	1 264 406
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :		
Intérêts reçus	(199 224)	10 667
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt à la source	(100 224)	10 960
Emachass royas, note ace retenace a importa la course		10 000

Next Edge Bio-Tech Plus Fund Inventaire du portefeuille (non audité)

Nombre			
d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Positions acheteur (89,2 %)		
	Actions canadiennes (40,2 %)		
	Biotechnologie (1,6 %)		
2 000 000	Aequus Pharmaceuticals Inc., bons de souscription,		
	30 juillet 2022 – prix d'exercice 0,30 \$	-	13 100
40 000	Cardiol Therapeutics Inc., bons de souscription,		
	4 juin 2022 – prix d'exercice 3,25 \$	-	36 154
845 000	SQI Diagnostics Inc., bons de souscription,		
	10 mars 2022 – prix d'exercice 0,21 \$	-	31 899
500 000	SQI Diagnostics Inc., bons de souscription,		05.405
100 000	20 décembre 2022 – prix d'exercice 0,20 \$	-	25 425
108 000	Titan Medical Inc., bons de souscription,		00.407
	10 août 2023 – prix d'exercice 3,20 \$	-	60 427
	Total - Biotechnologie	-	167 005
	Services et matériel de soins de santé (14,5 %)		
748 000	CVR Medical Corp.	188 302	29 920
1 000 000	CVR Medical Corp., bons de souscription,		
	20 avril 2023 – prix d'exercice 0,36 \$	-	60
500 000	Opsens Inc.	456 379	365 000
1 305 000	ProMIS Neurosciences Inc., bons de souscription,		
	22 janvier 2024 – prix d'exercice 0,48 \$	-	173 513
200 000	ProMIS Neurosciences Inc., bons de souscription,		
	9 août 2022 – prix d'exercice 0,30 \$	-	1 818
500 000	ProMIS Neurosciences Inc., bons de souscription,		
4 00 = 000	30 décembre 2024 – prix d'exercice 0,35 \$	-	80 190
4 095 000	SQI Diagnostics Inc.	535 935	696 150
1 875 000	SQI Diagnostics Inc., bons de souscription,		
	8 mars 2024 – prix d'exercice 0,11 \$	-	131 250
50 000	Titan Medical Inc.	67 372	57 500
666 666	Titan Medical Inc., bons de souscription,		
	29 juin 2022 – prix d'exercice 0,20 \$	-	22 253
200 000	Titan Medical Inc., bons de souscription,		4.000
	16 mars 2021 – prix d'exercice 0,50 \$	<u>-</u>	1 338
	Total – Services et matériel de soins de santé	1 247 988	1 558 992

Next Edge Bio-Tech Plus Fund Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
u detions	Produits pharmaceutiques et biotechnologie (24,1 %)	Oout moyen (ψ)	ouste valeur (ψ)
7 542 000	Aequus Pharmaceuticals Inc.	1 242 985	603 360
10 200	Aurinia Pharmaceuticals Inc.	122 253	224 808
500 000	Antibe Therapeutics Inc., bons de souscription,		
	27 février 2022 – prix d'exercice 0,35 \$	-	114 630
80 000	Cardiol Therapeutics Inc., placement privé	200 000	189 600
522 000	Cognetivity Neurosciences Ltd.	163 981	49 590
362 500	Cognetivity Neurosciences Ltd., bons de souscription, 19 septembre 2020 – prix d'exercice 0,55 \$	-	-
6 081 500	iCo Therapeutics Inc.	348 543	273 668
4 000 000	iCo Therapeutics Inc., bons de souscription, 11 février 2022 – prix d'exercice 0,08 \$	_	75 600
2 343 000	Microbix Biosystems Inc.	686 394	761 475
212 500	Microbix Biosystems Inc., bons de souscription,	000 00 1	701 110
	18 octobre 2020 – prix d'exercice 0,36 \$	-	7 197
200 000	Microbix Biosystems Inc., bons de souscription,		
	9 octobre 2020 – prix d'exercice 0,55 \$	-	870
100 000	Theratechnologies inc.	350 844	273 000
	Total - Produits pharmaceutiques et biotechnologie	3 115 000	2 573 798
	Total des actions sousdissuss	4 200 000	4 000 705
	Total des actions canadiennes	4 362 988	4 299 795
5 200	Actions américaines (40,9 %) Biotechnologie (4,1 %) Bluebird Bio Inc.	456 414	432 312
153 800	IntelGenx Technologies Corp., bons de souscription, 1er juin 2021 – prix d'exercice 0,80 \$	-	5 094
	Total – Biotechnologie	456 414	437 406
	Produits pharmaceutiques (13,3 %)		
8 000	Apellis Pharmaceuticals Inc.	336 576	355 865
30 000	Catalyst Pharmaceuticals Inc.	175 279	188 774
125 000	MRI Interventions Inc., bons de souscription,		
	26 mai 2022 – prix d'exercice 2,20 \$	-	374 232
15 000	Sangamo Therapeutics Inc.	152 957	183 054
1 300	Sarepta Therapeutics Inc.	121 246	283 900
8 000	Zynerba Pharmaceuticals Inc.	60 554	36 720
	Total – Produits pharmaceutiques	846 612	1 422 545
	Services et matériel de soins de santé (5,2 %)		
200	ClearPoint Neuro Inc.	1 056	978
20 200	Delcath Systems Inc.	263 053	282 004
10 852	Delcath Systems Inc., bons de souscription, 24 décembre 2024 – prix d'exercice 23,04 \$	_	80 818
9 000	Fulgent Genetics Inc.	201 052	196 129
0 000	Total – Services et matériel de soins de santé	465 161	559 929
	Total Ool Flood of Illatoriol de Joillo de Jaille	400 101	333 323

Next Edge Bio-Tech Plus Fund Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Nombre d'actions	Titroo nor coetour	Coût moyen (\$)	luoto volour (¢)	
u actions	Titres par secteur Produits pharmaceutiques et biotechnologie (18,3 %)	Cout moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
40 000	ADMA Biologics Inc.	194 152	159 627	
38 000	BioDelivery Sciences International Inc.	221 521	225 658	
13 500	Exelixis Inc.	413 618	436 509	
5 000	FibroGen Inc.	246 028	276 011	
5 000	Intercept Pharmaceuticals Inc.	453 327	326 269	
35 000	Neurotrope Inc.	67 157	55 298	
15 625	Neurotrope Inc., bons de souscription,			
	17 novembre 2021 – prix d'exercice 12,80 \$	-	64	
20 000	Pacific Biosciences of California Inc.	91 983	93 979	
4 600	REGENXBIO Inc.	244 820	230 749	
9 000	Voyager Therapeutics Inc.	173 086	154 697	
	Total – Produits pharmaceutiques et biotechnologie	2 105 692	1 958 861	
	Total des actions américaines	3 873 879	4 378 741	
100 000	Obligations américaines (1,3 %)			
100 000	IntelGenx Technologies Corp., obligations privées convertibles, taux d'intérêt de 6 %, 1 ^{er} juin 2021	128 645	136 201	
	Total des obligations américaines	128 645	136 201	
	Total des obligations americanies	120 043	130 201	
	Total des actions et obligations américaines	4 002 524	4 514 942	
	Actions étrangères (3,5 %) Produits pharmaceutiques et biotechnologie (3,5 %)			
2 000	MeiraGTx Holdings plc	134 645	181 801	
11 000	Nymox Pharmaceutical Corp.	200 122	187 576	
	Total des actions étrangères	334 767	369 377	
	Total des actions et des obligations	8 700 279	9 187 114	
	Options (3,3 %)			
	Options achetées (se reporter aux informations			
	sur les options)	418 073	347 594	
	Total des positions acheteur	9 118 352	9 531 708	
	Positions vendeur (-1,6 %)			
	Options vendues (se reporter aux informations			
	sur les options)	(201 640)	(168 643)	
	Total des positions vendeur	(201 640)	(168 643)	
	Coûts de transaction	(69 414)		
Total du por	rtefeuille de placements et des options (87,6 %)	8 847 298	9 363 065	
Tuán a marella d	40.2.0/\		1 084 517	
Trésorerie (10,2 %)				
Autres actifs	s, déduction faite des passifs		236 787	
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables 10				

Next Edge Bio-Tech Plus Fund Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Informations sur les options

		Nombre	Prix	Date	Coût	Juste
Participation sous-jacente	Type d'option	nombre d'options	d'exercice (\$)	d'échéance	moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Apellis Pharmaceuticals Inc.	Option d'achat	125	45	Juill. 2020	28 383	515
Intra-Cellular Therapies Inc.	Option d'achat	187	25	Août 2020	107 475	188 474
Invesco Currencyshares Can	Option d'achat	750	74	Sept. 2020	76 572	35 753
Total des options d'achat achetées					212 430	224 742
Investco QQQ Trust Series	Option de vente	400	210	Août 2020	205 643	122 852
Total des options de vente achetées					205 643	122 852
Total des options achetées					418 073	347 594
Editas Medicine Inc.	Option d'achat	(100)	35	Juill. 2020	(23 835)	(8 172)
Intra-Cellular Therapies Inc.	Option d'achat	(187)	35	Août 2020	(52 943)	(92 964)
Sarepta Therapeutics Inc. Zynerba Pharmaceuticals	Option d'achat	(13)	170	Juill. 2020	(6 388)	(2 683)
Inc.	Option d'achat	(40)	10	Juill. 2020	(7 354)	(266)
Total des options d'achat vendues					(90 520)	(104 085)
Investco QQQ Trust Series	Option de vente	(400)	195	Août 2020	(111 120)	(64 558)
Total des options de vente vendues					(111 120)	(64 558)
Total des options vendues					(201 641)	(168 643)
Total des options					216 433	178 951

Next Edge Bio-Tech Plus Fund Notes des états financiers (non audité)

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds») est un fonds commun de placement constitué comme une fiducie sous le régime des lois de la province d'Ontario et régi selon une déclaration de fiducie datée du 1^{er} décembre 2014. Le Fonds est divisé en parts de participation («parts») qui représentent une participation dans le Fonds détenue par des porteurs de parts. Le Fonds compte quatre catégories de parts : les parts de catégorie A, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1. Le Fonds peut offrir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Toutes les catégories de parts du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts. Chaque catégorie de parts est destinée à un type différent d'investisseurs. Toutes les catégories de parts ont les mêmes stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à une ou plusieurs caractéristiques, notamment les frais de gestion, les charges, les frais de rachat, les commissions ou les distributions. La valeur liquidative par part de chacune des catégories est différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts.

Le Fonds vise à procurer une plus-value du capital à court terme et à long terme au moyen de la détention de titres de sociétés canadiennes et américaines de faible et de moyenne capitalisation évoluant dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé. Le Fonds a commencé à investir en fonction de son objectif de placement le 17 février 2015.

Le Fonds est géré par Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire»). Le dépositaire, l'agent chargé de la tenue des registres, l'agent des transferts et l'agent d'évaluation du Fonds est Fiducie RBC Services aux investisseurs. Le siège social du Fonds est situé au 1, Toronto Street, bureau 200, Toronto (Ontario) M5C 2V6, Canada.

Les états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 28 août 2020.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale(«IAS») 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes internationales d'information financière («IFRS»). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

En appliquant les IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Notes des états financiers (non audité) (suite)

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements du Fonds sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net («JVRN»). L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les instruments financiers comprennent des actifs et passifs financiers, comme les titres de créance, les titres de participation, les fonds communs de placement à capital variable, les instruments dérivés, la trésorerie et les autres créances clients et dettes fournisseurs. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés aux états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci.

Classement et évaluation

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* («IFRS 9»). Selon cette norme, les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global («JVAERG») en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. L'évaluation et la décision à l'égard du modèle économique utilisé représentent un jugement comptable. Le Fonds classe ses placements selon les modèles économiques qu'il applique pour gérer ces actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels qui y sont liés. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et son rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds s'intéresse d'abord à la juste valeur et c'est cette information qu'il utilise pour évaluer le rendement et prendre des décisions. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la JVRN.

Plus spécifiquement, les placements, les actifs et passifs dérivés et les ventes à découvert, le cas échéant, du Fonds sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds relative à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement inscrits à leur juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. La juste valeur des actifs et passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN s'approche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Dépréciation

En vertu d'IFRS 9, une entité doit comptabiliser une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur des actifs financiers évalués au coût amorti ou à la JVAERG. Les actifs financiers détenus par le Fonds qui sont évalués à la JVRN ne seront pas assujettis à la nouvelle exigence relative à la comptabilisation d'une correction de valeur.

Pour ce qui est des créances, le Fonds prend en considération l'analyse des données historiques et les informations prospectives pour déterminer toute perte de crédit attendue. À la date des présents états financiers, toutes les créances doivent être réglées dans un avenir rapproché. Le Fonds estime que la probabilité de défaillance est presque nulle puisque ces instruments présentent un faible risque de défaillance et que la capacité des contreparties à respecter leurs obligations contractuelles dans un avenir rapproché est solide. Aucune correction de valeur n'a été comptabilisée puisqu'une telle dépréciation n'aurait pas d'incidences importantes sur les états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund Notes des états financiers (non audité) (suite)

Juste valeur et évaluation ultérieure des instruments financiers

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont évalués par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. Les titres à revenu fixe, les débentures et les autres instruments d'emprunt, y compris les placements à court terme, sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds – le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour les positions vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elles soient liquidées ou expirées.

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif dans les états de la situation financière. La prime est évaluée à la clôture de chaque jour ouvrable ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, du jour ouvrable suivant ou à toute autre date déterminée par le gestionnaire (la «date d'évaluation») à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de «Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements» aux états du résultat global. Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un profit égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le profit réalisé ou la perte subie. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent qu'avait acheté le Fonds. Le profit ou la perte que réalise ou subit le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est liquidée est constaté à titre de «Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements» aux états du résultat global.

L'évaluation de tous les bons de souscription qui ne sont pas négociés en Bourse ainsi que l'évaluation ultérieure à la date d'achat initial des options vendues sont établies au moyen du modèle de Black-Scholes.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs financiers et est rachetable au gré du porteur de parts à des prix basés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat.

La valeur liquidative à chaque date d'évaluation est obtenue par l'agent d'évaluation selon la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif, compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables. La valeur liquidative par part de toute catégorie de parts du Fonds pour une date d'évaluation est obtenue en divisant la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif (compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables) dans chaque cas étant attribuable à la catégorie de parts, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation lorsque le calcul est effectué à la date d'évaluation, et en arrondissant le résultat obtenu à la guatrième décimale au plus.

Notes des états financiers (non audité) (suite)

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part, à la date de l'opération. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative par part à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminué de la valeur liquidative correspondante à la date de rachat.

Le calcul de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables («actif net») aux fins des états financiers selon les IFRS est conforme au calcul de la valeur liquidative aux fins des opérations.

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêts aux fins de distribution est comptabilisé à mesure qu'il est réalisé.

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi. Les revenus de dividendes sont présentés avant les retenues d'impôt à la source non recouvrables, qui sont présentées séparément dans les états du résultat global.

Le «revenu d'intérêts aux fins de distribution» qui figure aux états du résultat global correspond à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les profits et pertes réalisés sur les opérations de titres sont calculés selon le coût moyen.

La variation d'une période à l'autre de l'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds sont imputés au résultat net de la période.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel il exerce ses activités. Le rendement du Fonds est évalué et ses liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens.

La juste valeur des placements de portefeuille, des avoirs et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change de clôture en vigueur à la date d'évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et aux montants à recevoir et à payer sont présentés à titre de «Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets», et les profits et pertes de change se rapportant aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou à la JVRN sont présentés sous les postes «Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements» et «Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements» dans les états du résultat global.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

Notes des états financiers (non audité) (suite)

Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

La diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la catégorie au cours de la période.

Attribution de produits et de charges

Les profits ou pertes réalisés et latents, les produits et les charges (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts participatives rachetables à chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts participatives rachetables dans la journée, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts sont affectés à la catégorie correspondante en conséquence. Toutes les charges d'exploitation sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès du Fonds.

Imposition

Le Fonds est un fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la «Loi de l'impôt»). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 8.

Le Fonds a évalué et conclu qu'il n'y avait aucune incidence sur la comptabilisation et les évaluations des incertitudes relatives aux traitements fiscaux dans les territoires où il exerce ses activités.

4. NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Il n'y avait aucune norme publiée mais non encore en vigueur à la date de publication des états financiers dont l'application aurait une incidence sur le Fonds. Le Fonds adoptera les normes applicables lorsqu'elles entreront en vigueur.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

Évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés non cotés sur un marché actif

De temps à autre, le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des titres non cotés, des titres privés ou des dérivés. Les titres non cotés sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est évaluée par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. La juste valeur des titres privés est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui peuvent être fondés, en partie, sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables du marché. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre notamment des comparaisons effectuées avec des cours de titres comparables ou semblables, l'obtention de renseignements liés à l'évaluation de la part d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont examinées de façon indépendante par le gestionnaire afin de garantir qu'elles sont raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente liée à l'évaluation, les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être très différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

Notes des états financiers (non audité) (suite)

Les risques perçus liés à la solvabilité des émetteurs, à la prévisibilité des flux de trésorerie et à la durée jusqu'à l'échéance ont tous un effet sur la juste valeur des titres privés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre à l'entité que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

6. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités du Fonds exposent celui-ci à divers risques dont le risque de concentration du portefeuille, le risque lié au secteur de la biotechnologie, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change).

Le gestionnaire de portefeuille vise à dégager une plus-value à long terme pour le Fonds au moyen d'un coefficient alpha en effectuant une sélection active dans le secteur plutôt qu'en se fondant sur un coefficient bêta passif et l'évolution du secteur. Le gestionnaire de portefeuille cible les sociétés qui se trouvent à des stades préliminaires à avancés de développement clinique ou au début du stade de la mise en marché et qui remplissent des critères précis et dont les données ont été soumises à une analyse par des pairs. En règle générale, le Fonds investit dans des actions de sociétés dont la capitalisation est plus petite que celles qui composent l'indice plafonné de la santé S&P/TSX et l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies. Le cours des actions dans lesquelles le Fonds investit a davantage tendance à augmenter et est généralement plus volatile que le cours des actions qui sont comprises dans les indices susmentionnés. Le Fonds utilise également des dérivés pour atténuer la volatilité d'un secteur traditionnellement volatil et accroître le rendement (se reporter à l'inventaire du portefeuille).

Risque de concentration du portefeuille

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Comme le mandat du Fonds est d'investir principalement dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé au Canada et aux États-Unis, le Fonds est exposé aux risques propres à ces secteurs, lesquels sont présentés ci-après. Veuillez vous reporter à l'inventaire du portefeuille pour consulter la liste du portefeuille du Fonds.

Les tableaux suivants résument les risques de concentration des placements auxquels le Fonds est exposé en raison de son objectif de placement. La répartition du portefeuille peut varier en raison des opérations du portefeuille.

0/ de le veleur l'autidetive

	% de la valeur liquidative		
Portefeuille par catégorie d'actifs	30 juin 2020	;	31 déc. 2019
Actions américaines	40,9	%	34,2 %
Actions canadiennes	40,2	%	50,5 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,2	%	7,7 %
Actions internationales	3,5	%	3,9 %
Options sur actions	1,7	%	3,7 %
Options sur indice boursier	1,6	%	0,6 %
Obligations américaines	1,3	%	1,2 %
Total des placements	99,4	%	101,8 %
Autres passifs nets	2,2	%	(1,2) %
Options vendues	(1,6)	%	(0,6) %
Valeur liquidative totale	100,0	%	100,0 %

Notes des états financiers (non audité) (suite)

% de la valeur liquidati

Portefeuille par secteur	30 juin 2020	31 déc. 2019
Produits pharmaceutiques et biotechnologie	45,9 %	47,8 %
Services et matériel de soins de santé	19,7 %	20,2 %
Produits pharmaceutiques	13,3 %	19,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,2 %	7,7 %
Biotechnologie	5,7 %	1,6 %
Options sur actions	1,7 %	3,7 %
Options sur indice boursier	1,6 %	0,6 %
Placements privés	1,3 %	1,2 %
Total des placements	99,4 %	101,8 %
Autres passifs nets	2,2 %	(1,2) %
Options vendues	(1,6) %	(0,6) %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

% de la valeur liquidative

Portefeuille par pays	30 juin 2020	31 déc. 2019
Canada	43,5 (% 54,8 %
États-Unis	42,2 9	% 35,4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,2 °	% 7,7 %
Allemagne	1,7 9	% - %
Jersey	1,8 9	% 1,7 %
Irlande	_ (% 2,2 %
Total des placements	99,4	% 101,8 %
Autres passifs nets	2,2 9	% (1,2) %
Options vendues	(1,6)	% (0,6) %
Valeur liquidative totale	100,0 °	% 100,0 %

Risque lié au secteur de la biotechnologie

Les sociétés du secteur de la biotechnologie investissent d'importantes sommes dans la recherche et le développement, qui ne garantit pas nécessairement le succès commercial des produits qui en découlent. Ce secteur est également soumis à une réglementation gouvernementale croissante, ce qui peut retarder ou empêcher la mise en marché de nouveaux produits. La réussite d'un grand nombre de sociétés du secteur de la biotechnologie repose sur leur capacité à utiliser et à faire respecter leurs droits en matière de propriété intellectuelle ainsi que leurs brevets. Toute violation de ces droits pourrait avoir des répercussions financières défavorables. Les sociétés du secteur de la biotechnologie évoluent dans un milieu où prévaut une forte concurrence et caractérisé par les avancées technologiques rapides, ce qui peut faire en sorte que les produits ou les services d'une société deviennent rapidement désuets. Les sociétés du secteur sont également susceptibles de faire l'objet de poursuites relatives à la responsabilité liée au produit, et leurs frais d'assurance sont par conséquent élevés. La valeur marchande des placements dans le secteur de la biotechnologie est souvent fondée sur la spéculation ainsi que sur des attentes à l'égard de produits futurs, de la progression de la recherche et des demandes d'approbation de nouveaux produits auprès des organismes de réglementation. La volatilité des titres des sociétés du secteur de la biotechnologie, et surtout celle des nouvelles sociétés de petite taille, est souvent plus marquée que la volatilité du marché dans son ensemble.

Notes des états financiers (non audité) (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'émetteur du titre ou la contrepartie d'un instrument financier ne puisse pas répondre à ses obligations financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. La valeur comptable des titres de créance telle qu'elle est présentée dans l'inventaire du portefeuille représente l'exposition au risque de crédit du Fonds. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés est fondée sur le profit latent du Fonds sur les obligations contractuelles avec la contrepartie à la date des états financiers. L'exposition au risque de crédit des autres actifs du Fonds est représentée par leur valeur comptable telle qu'elle est présentée dans les états de la situation financière.

Au 30 juin 2020, le Fonds avait un instrument d'emprunt convertible de 136 201 \$ (129 675 \$ au 31 décembre 2019).

Les contreparties à toutes les opérations sur options du Fonds sont la Banque de Montréal et la CIBC, dont la dette à court terme, dans les deux cas, a obtenu la note de crédit de A-1 de S&P.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché sur la juste valeur des actifs et les flux de trésorerie futurs. Au 30 juin 2020, le Fonds avait un instrument d'emprunt convertible de 136 201 \$ (129 675 \$ au 31 décembre 2019).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le fonds sous-jacent éprouve des difficultés à honorer les obligations liées à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces chaque jour. La politique du Fonds consiste à investir la majeure partie de son portefeuille dans des titres négociés en Bourse et liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement cédés sur le marché).

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des actions non cotées qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements précis, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité du Fonds quotidiennement. Les tableaux ci-dessous présentent les passifs financiers du Fonds en les regroupant en fonction de la durée résiduelle jusqu'à l'échéance du contrat. Les montants représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

30 juin 2020

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Passifs financiers à la JVRN	168 643	-	168 643
Montant à payer pour l'achat de placements	254 286	-	254 286
Frais de gestion à payer	-	9 641	9 641
TVH à payer	-	3 322	3 322
Charges à payer	-	35 933	35 933
<u> </u>	422 929	48 896	471 825

31 décembre 2019

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Passifs financiers à la JVRN	63 638	-	63 638
Montant à payer pour l'achat de placements	77 091	-	77 091
Frais de gestion à payer	_	9 310	9 310
TVH à payer	-	4 708	4 708
Charges à payer	-	56 317	56 317
	140 729	70 335	211 064

Next Edge Bio-Tech Plus Fund Notes des états financiers (non audité) (suite)

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des changements raisonnablement possibles à la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. En pratique, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

a) Risque de change

Le Fonds investit dans des instruments financiers libellés en devises autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le Fonds a recours à des options sur les fonds négociés en Bourse libellés en devises comme couvertures pour réduire le risque de change.

Le tableau ci-dessous indique les devises à l'égard desquelles le Fonds courait un risque important en dollars canadiens aux 30 juin 2020 et 31 décembre 2019. Les tableaux indiquent aussi l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes.

30 juin 2020		Exposition			l'actif net attrib de parts racheta	
		Non		•	Non	
Devise	Monétaire	monétaire	Total	Monétaire	monétaire	Total
Dollar américain % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	275 284	5 249 737	5 525 021	13 764	262 487	276 251
rachetables	2,6 %	49,1 %	51,7 %	0,1 %	2,5 %	2,6 %

31 décembre 2019		Exposition			l'actif net attrib de parts racheta	
		Non		-	Non	
Devise	Monétaire	monétaire	Total	Monétaire	monétaire	Total
Dollar américain % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	280 087	4 978 033	5 258 120	14 004	248 902	262 906
rachetables	2,6 %	46,8 %	49,4 %	0,1 %	2,3 %	2,4 %

b) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements en portefeuille fluctue du fait des variations des prix du marché, autres que celles qui découlent du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement en portefeuille ou par l'ensemble des facteurs touchant tous les placements négociés sur le marché ou dans un segment de marché. Tous les placements en portefeuille présentent un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers correspond à leur juste valeur. Pour connaître la répartition de la valeur liquidative du Fonds par titre et par région, veuillez vous reporter à l'inventaire du portefeuille.

Notes des états financiers (non audité) (suite)

L'indice de référence du Fonds est composé i) à 40 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice plafonné de la santé S&P/TSX, et ii) à 60 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies (pondération rajustée quotidiennement). Si le rendement de l'indice de référence du Fonds avait augmenté ou diminué de 10 % au 30 juin 2020, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 787 400 \$, ou 7,4 % (433 581 \$, ou 4,1 %, au 31 décembre 2019). Cette variation est évaluée en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence. En pratique, les résultats de négociation réels peuvent différer de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence peut être importante.

c) Risque lié au secteur de la biotechnologie

Les sociétés du secteur de la biotechnologie investissent d'importantes sommes dans la recherche et le développement, ce qui ne garantit pas nécessairement le succès commercial des produits qui en découlent. Ce secteur est également soumis à une réglementation gouvernementale croissante, ce qui peut retarder ou empêcher la mise en marché de nouveaux produits. La réussite d'un grand nombre de sociétés du secteur de la biotechnologie repose sur leur capacité à utiliser et à faire respecter leurs droits en matière de propriété intellectuelle ainsi que leurs brevets. Toute violation de ces droits pourrait avoir des répercussions financières défavorables. Les sociétés du secteur de la biotechnologie évoluent dans un milieu où prévaut une forte concurrence et caractérisé par les avancées technologiques rapides, ce qui peut faire en sorte que les produits ou les services d'une société deviennent rapidement désuets. Les sociétés du secteur sont également susceptibles de faire l'objet de poursuites relatives à la responsabilité liée au produit, et leurs frais d'assurance sont par conséquent élevés. La valeur marchande des placements dans le secteur de la biotechnologie est souvent fondée sur la spéculation ainsi que sur des attentes à l'égard de produits futurs, de la progression de la recherche et des demandes d'approbation de nouveaux produits auprès des organismes de réglementation. La volatilité des titres des sociétés du secteur de la biotechnologie, et surtout celle des nouvelles sociétés de petite taille, est souvent plus marquée que la volatilité du marché dans son ensemble.

Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière selon la hiérarchie des justes valeurs. La hiérarchie regroupe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux fondés sur l'importance des données utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 – les données sont les prix cotés non rajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs.

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif.

Niveau 3 – une ou plusieurs données importantes utilisées dans une technique d'évaluation sont non observables pour établir la juste valeur des instruments.

Notes des états financiers (non audité) (suite)

Aux 30 juin 2020 et 31 décembre 2019, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière étaient regroupés selon la hiérarchie des justes valeurs comme suit :

30 juin 2020	Niveau 1 \$ CA	Niveau 2 \$ CA	Niveau 3 \$ CA	Total \$ CA
Actions – position acheteur	7 036 789	1 981 204	29 920	9 047 913
Obligations – position acheteur	-	-	136 201	136 201
Options achetées	347 594	-	-	347 594
Options vendues	(168 643)	-	-	(168 643)
	7 215 740	1 981 204	166 121	9 363 065
31 décembre 2019	Niveau 1 \$ CA	Niveau 2 \$ CA	Niveau 3 \$ CA	Total \$ CA
Actions – position acheteur	7 753 368	769 658	899 578	9 422 604
Obligations – position acheteur	-	-	129 675	129 675
Options achetées	458 276	_	-	458 276
Options vendues	(63 638)	-	-	(63 638)
-	8 148 006	769 658	1 029 253	9 946 917

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, du montant à payer pour l'achat de placements, des rachats à payer, des distributions à verser et des charges à payer ainsi que l'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes closes les 30 juin 2020 et 31 décembre 2019.

Les placements classés au niveau 3 sont évalués à la juste valeur sur la base de données non observables et d'hypothèses qui peuvent porter sur les écarts de taux, les multiples sectoriels et les taux d'actualisation. La direction juge que remplacer ces données par d'autres données raisonnablement possibles n'aurait pas d'incidence importante sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aux 30 juin 2020 et 31 décembre 2019.

Le tableau qui suit présente les variations des placements de niveau 3 pour la période close le 30 juin 2020 :

	Obligations –	Actions -
	position acheteur	position acheteur
Solde au début, au 1er janvier 2020	129 675	899 578
Achats	-	-
Ventes	-	(12 915)
Transferts du niveau 1	-	191 600
Transferts du niveau 2	-	(899 578)
Variation nette de la moins-value réalisée des actions –		
position acheteur	-	(39 951)
Variation nette de la moins-value latente des actions –		
position acheteur	-	(108 814)
Variation nette de la moins-value latente des obligations –		
position acheteur	6 526	-
Solde à la fin, au 30 juin 2020	136 201	29 920

Notes des états financiers (non audité) (suite)

Le tableau qui suit présente les variations des placements de niveau 3 pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

	Obligations –	Actions -
	position acheteur	position acheteur
Solde au début, au 1er janvier 2019	136 580	-
Achats	-	477 035
Transferts du niveau 1	-	87 768
Transferts du niveau 2	-	334 775
Variation nette de la moins-value latente des obligations –		
position acheteur	(6 905)	
Solde à la fin, au 31 décembre 2019	129 675	899 578

7. PARTS RACHETABLES

Au cours des périodes closes les 30 juin 2020 et 2019, le Fonds offrait quatre catégories de parts rachetables : les parts de catégorie A, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1. La catégorie de parts choisie a une incidence sur les commissions à payer par un investisseur, les frais de gestion à payer par le Fonds et la rémunération versée au courtier pour la vente de parts.

Toutes les catégories ont les mêmes objectifs, stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à certaines caractéristiques, telles que les frais de gestion, les commissions de vente et les commissions de service. La valeur liquidative par part de chacune des catégories pourrait être différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts. Ni le Fonds ni le gestionnaire n'exigent de frais ou de commission de vente à l'achat de parts du Fonds. Un courtier autorisé ou un conseiller peut exiger une commission de vente à l'achat pouvant atteindre 3,00 % au moment de l'achat des parts de catégorie A ou de catégorie A1, ce qui réduirait le montant investi dans les parts de catégorie A ou de catégorie A1 du Fonds.

Le nombre de parts émises, rachetées ou annulées au cours des périodes closes les 30 juin 2020 et 2019 pour chaque catégorie de parts est présenté dans les tableaux suivants.

Pour les semestres clos les 30 juin	2020	2019
Catégorie A		
Solde au début	474 057	627 096
Parts émises contre espèces	51 734	16 586
Parts rachetées	(65 328)	(156 494)
Solde à la fin	460 463	487 188
Catégorie A1		
Solde au début	147 246	165 821
Parts rachetées	(9 354)	(10 310)
Solde à la fin	137 892	155 511
Catégorie F		
Solde au début	617 809	742 895
Parts émises contre espèces	184 344	58 896
Parts rachetées	(103 396)	(108 300)
Solde à la fin	698 757	693 491
Catégorie F1		
Solde au début	101 091	152 425
Parts émises contre espèces	1 648	1 039
Parts rachetées	(7 573)	(13 280)
Solde à la fin	95 166	140 184

Next Edge Bio-Tech Plus Fund Notes des états financiers (non audité) (suite)

Gestion du capital

Compte tenu de la capacité d'émettre et de racheter des parts rachetables, le capital du Fonds peut varier en fonction de la demande de rachats et de souscriptions du Fonds. Le Fonds n'est assujetti à aucune exigence externe en matière de capital et ne fait l'objet d'aucune restriction quant à l'émission et au rachat de parts rachetables à l'exception de ce qui est mentionné dans son prospectus simplifié.

Les objectifs de gestion du capital du Fonds sont les suivants :

- Investir le capital dans des placements qui respectent la description, l'exposition au risque et le rendement prévu indiqués dans le prospectus simplifié.
- Conserver des liquidités suffisantes pour couvrir les charges du Fonds et pouvoir répondre aux demandes de rachat qui sont présentées.
- Maintenir une taille suffisante pour rendre l'exploitation du Fonds rentable.

8. IMPÔTS SUR LE REVENU

Il est généralement présumé que le Fonds est en tout temps admissible à titre de «fiducie de fonds commun de placement», au sens donné à ce terme par la Loi de l'impôt, et que le Fonds a choisi, aux termes de la Loi de l'impôt, d'être une fiducie de fonds commun de placement depuis la date de sa constitution.

Chaque année d'imposition, le Fonds est assujetti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt sur son revenu pour l'exercice, y compris les gains en capital imposables nets réalisés, déduction faite de la tranche de ces gains qu'il déduit au titre des montants payés ou payables aux porteurs de parts (que ce soit en espèces ou en parts) au cours de l'exercice. Un montant est considéré comme payable aux porteurs de parts dans l'année d'imposition si le Fonds le paie au cours de l'exercice ou si les porteurs de parts ont le droit au cours de l'année d'en exiger le paiement. Le Fonds prévoit distribuer chaque année, aux fins de l'impôt, une tranche suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets, ce qui lui permet de déduire des montants suffisants pour n'avoir à payer au cours de l'année, en règle générale, aucun impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt.

Pour chaque année d'imposition au cours de laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement aux fins de la Loi de l'impôt, le Fonds a le droit de réduire l'impôt qu'il doit payer (de recevoir un remboursement à cet égard), le cas échéant, sur ses gains en capital nets réalisés selon un montant établi en vertu de la Loi de l'impôt en fonction des rachats de parts effectués au cours de l'exercice (le «remboursement au titre des gains en capital»). Le remboursement au titre des gains en capital dans une année d'imposition donnée pourrait ne pas être suffisant pour compenser entièrement l'impôt que le Fonds doit payer dans l'année d'imposition par suite de la disposition de titres en ce qui a trait aux rachats de parts.

Si le Fonds réalise un revenu aux fins de l'impôt en sus des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice et des gains en capital nets réalisés du Fonds, l'impôt y afférent pourrait être recouvré par le Fonds au cours de l'exercice en vertu des dispositions relatives au remboursement au titre des gains en capital de la Loi de l'impôt, de sorte que, de façon générale, le Fonds n'aurait pas à payer d'impôt sur le revenu aux termes de la partie I de la Loi de l'impôt.

Au 31 décembre 2019, le Fonds n'avait aucune perte en capital (néant en 2018) ni perte autre qu'en capital (1 362 749 \$ en 2018) aux fins fiscales, dont une tranche de 230 060 \$ viendra à échéance en 2036 et une tranche de 1 132 689 \$ viendra à échéance en 2037, qui peuvent être reportées en avant et portées en diminution du bénéfice imposable dans les années à venir.

Notes des états financiers (non audité) (suite)

9. FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les «frais de gestion») à (jusqu'à) un taux annuel de i) 2,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A; ii) 1,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A1; iii) 1,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F; et iv) néant de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F1, calculés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables.

Le Fonds paie toutes les charges engagées dans le cadre de son exploitation et de son administration, lesquelles sont réparties au prorata entre les catégories de parts.

Ces charges comprennent les frais de préparation, d'impression et de mise à la poste des rapports périodiques à l'intention des porteurs de parts, les honoraires payables à un dépositaire des actifs du Fonds, les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques, les taxes et impôts payables par le Fonds ou auxquels le Fonds est assujetti et les autres charges d'exploitation générales.

Les charges administratives comprennent les autres charges liées aux communications destinées aux porteurs de parts, la rémunération payable à l'agent d'évaluation et au service indépendant d'établissement des prix pour la prestation de certains services d'évaluation, la rémunération payable à l'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres pour la prestation de certains services financiers, de tenue de registres et de communications d'information et de services administratifs généraux, les honoraires payables aux comptables, les frais courants, notamment les droits réglementaires et de licence, et les charges liées aux opérations de portefeuille.

Le gestionnaire peut établir une limite maximale pour les charges d'exploitation annuelles totales du Fonds. Le gestionnaire ou les membres de son groupe peuvent régler certaines charges d'exploitation du Fonds afin de garder les charges d'exploitation annuelles du Fonds en dessous de cette limite établie. Les montants pris en charge par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés aux états du résultat global. En tout temps, le gestionnaire peut cesser de prendre en charge des charges.

Chaque catégorie de parts est responsable de régler les charges qui lui sont spécifiquement liées et une partie proportionnelle des charges qui sont communes à toutes les catégories de parts.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Pour la période close le 30 juin 2020, le total des commissions de courtage versées aux courtiers relativement à des opérations de portefeuille s'est élevé à 229 845 \$ (191 121 \$ en 2019) et le montant des accords de paiement indirect s'est établi à 42 104 \$ (26 050 \$ en 2019).

Honoraires de rendement

Le Fonds versera au gestionnaire des honoraires de rendement à l'égard de chaque trimestre civil du Fonds si le pourcentage d'augmentation de la valeur liquidative par part d'une catégorie de parts du Fonds, depuis le(s) dernier(s) trimestre(s) civil(s) où des honoraires de rendement ont été versés, dépasse le pourcentage de profit ou de perte de l'indice de référence (l'«indice de référence») à l'égard de la même période, et pourvu que la valeur liquidative par part du Fonds (y compris les distributions) soit supérieure à toutes les valeurs précédentes à la clôture de chaque trimestre civil antérieur au cours duquel des honoraires de rendement ont été versés.

Les honoraires de rendement seront équivalents à ce rendement excédentaire par part multiplié par le nombre de parts en circulation à la clôture du trimestre et par 20 %.

L'indice de référence du Fonds est composé :

- i) à 40 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice plafonné de la santé S&P/TSX;
- ii) à 60 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies.

Notes des états financiers (non audité) (suite)

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par Next Edge Capital Corp.

a) Frais de gestion et honoraires de rendement

En vertu du contrat de gestion des placements, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion (se reporter à la note 9). Le total des frais de gestion pour la période close le 30 juin 2020 s'est élevé à 71 301 \$ (115 677 \$ en 2019) et est présenté dans les états du résultat global, et des frais à payer au gestionnaire de 9 641 \$ au 30 juin 2020 (9 310 \$ au 31 décembre 2019) sont présentés dans les états de la situation financière. Il n'y a eu aucuns honoraires de rendement pour les périodes closes les 30 juin 2020 et 2019 et aucuns honoraires n'étaient à payer au gestionnaire aux 30 juin 2020 et 31 décembre 2019.

b) Honoraires du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant attribuable au Fonds pour la période close le 30 juin 2020, présentée dans les états du résultat global, s'est élevée à 29 932 \$ (13 826 \$ en 2019) et était composée uniquement d'honoraires fixes. Aux 30 juin 2020 et 31 décembre 2019, aucun montant n'était à payer à l'égard des honoraires du comité d'examen indépendant.

11. INCIDENCE DE LA COVID-19

La pandémie mondiale de COVID-19 aura probablement un effet continu sur les marchés financiers sur lesquels le Fonds exerce ses activités. La direction du Fonds applique des procédures régulières d'évaluation des risques et des contrôles rigoureux de ses comptes, soldes et transactions. À la date de publication des états financiers, aucun événement important ni aucune condition importante n'avait d'incidence sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation.

Renseignements généraux

GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL PLACEUR

Next Edge Capital Corp. 1, Toronto Street, bureau 200 Toronto (Ontario) M5C 2V6

Téléphone : 416-775-3600 Télécopieur : 416-775-3601 Sans frais : 1-877-860-1080

www.nextedgecapital.com

DÉPOSITAIRE, AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT D'ÉVALUATION

Fiducie RBC Services aux investisseurs 155, Wellington Street West Toronto (Ontario) M5V 3H6

www.rbcits.com

COURTIER

BMO Marchés des capitaux – Services de courtage primaire 100, King Street West, 6^e étage Toronto (Ontario) M5X 1H3

www.bmocm.com

AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./s.E.N.C.R.L. 100, Adelaide Street West, C. P. 1 Toronto (Ontario) M5H 0B3

www.ey.com/ca/fr

CONSEILLERS JURIDIQUES

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. 333, Bay Street, bureau 2400 Toronto (Ontario) M5H 2T6

www.fasken.com

Next Edge Capital Corp. 1, Toronto St., bureau 200 Toronto (Ontario) M5C 2V6

Tél.: 416-775-3600 Téléc.: 416-775-3601

www.nextedgecapital.com